



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E178702

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 16/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/03/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 838 588 408 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144882264

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144882264

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ABL DE BRUIN

24 RUE JOSEPHINE NORMAND
89210 BRIENON SUR ARMANCON

Téléphone : 03 86 43 08 42

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@abl-brienon.fr

Responsabilité légale :

DE BRUIN JEROME LIONNEL ALFRED GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/06/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.